

C S P B



CERCLE SPORTIF PLESSIS-BOUCHARD

Concours spécial jeunes du 95

Dimanche 11 mars 2012

Gymnase André Guillaumie rue André Guillaumie 9530 le plessis bouchard

HORAIRES :

Greffe ouvert à 9 h

Tir de qualification : 2 x 6 volées de 3 flèches: 10h00

Tir de classement 1 : 4 x 3 volées de 3 flèches : 13h30

Tir de classement 2 : 4 x 3 volées de 3 flèches : 14h30

Duel final : 4 x 3 volées : 15h30

(Tous les archers **qualifiés pour les finales** tirent un duel final de classement)

REGLEMENT :

- Concours ouvert à tous les jeunes archers des catégories **poussins à cadets** tirant en arc classique ou poulies (Les arcs à poulies utilisent le 10 réduit).

- Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés en fonction du niveau de l'archer. **(10m sur blason de 122 pour les poussins)**

- La dernière **évaluation** de l'archer devra dater **de moins d'un mois**.

- Les jeunes compétiteurs, cadets(tes) ayant un niveau « régional » dans les catégories, ou bien les flèches « jaunes, bronze, argent ou or » ne peuvent participer à ce concours.

- Chaque jeune est placé dans le niveau correspondant à son niveau de flèches (voir tableau).

- Tout jeune sans justificatif de niveau sera par la suite classé en « **Expert** »

- Le niveau de chaque archer sera justifié par le « passeport jeunes Archer » ou par le formulaire « justificatif des tentatives » ci-joint.

- Chaque archer doit avoir effectué plusieurs tentatives de passage de flèches depuis le début de la saison. La dernière évaluation devra dater **de moins d'un mois**.

- A l'issue des 12 volées, une finale par round est organisée **(pour les 8 meilleurs de chaque catégorie, hors poussins)**

- Chaque round se déroule en 4 volées de 3 flèches.

- L'archer est classé suivant sa place dans la dernière phase où il a tiré.

Départage des égalités :

- Durant les qualificatifs, suivant le nombre de 10 puis de 9.
- Durant les phases finales, une flèche de barrage est tirée pour départager les archers

NIVEAU BLASON FLECHE :

Voir document « spécial Jeunes » de la commission Jeunes 95 ci-joint

RECOMPENSES :

Aux trois premiers de chaque catégorie.

Les 3 meilleurs de chaque catégorie seront qualifiés pour la final « Spécial Jeunes » régionale.

Résultats vers 16 h 30

INSCRIPTIONS : Toutes catégories : 4 €

A l'aide du bordereau ci-joint, accompagné du règlement libellé à l'ordre de :CSPB»

A adresse suivante avant le 4 mars 2012 à :

Valeyre sylvain 23 rue du Perreux 95100 Argenteuil

E-mail :valeyres@sfr.fr

Les réservations téléphoniques (06-15-10-37-65) doivent être confirmées sous 5 jours par écrit accompagnées du règlement.

Le « passeport Jeune archer » ou le « justificatif des tentatives », la licence et le certificat médical sont obligatoires.

L'utilisation des flèches carbone est sous l'entière responsabilité du tireur.

Tenue blanche ou de club apprécié.

<p>La distance n'étant pas la distance des concours officiels, la participation au concours « spécial jeunes » n'interdit pas la participation ultérieure au concours des débutants.</p>

BUFFET A VOTRE DISPOSITION EN PERMANENCE

Commission jeunes 95

Spécial Jeunes

Le concours spécial jeune est ouvert aux catégories de benjamin à cadet.

Les juniors ne sont plus admis, pour les poussins le concours est adapté en fonction des possibilités de l'organisateur.

Le tir se fait à 15 mètres sur des blasons adaptés à chaque niveau. Le temps de tir est de deux minutes pour trois flèches.(10m si possible pour les poussins)

2 séries de 6 volées de trois flèches.

Niveaux :

les niveaux sont définis de la façon suivante :

Niveau	Expert	As	1	2	3
Flèche correspondante	Rouge	bleue	noire	blanche	sans
Blason	40 cm	40 cm	60 cm	80 cm	122 cm

Avant la compétition, il doit présenter au greffe son justificatif de niveau datant de moins d'un mois.

Tout jeune sans justificatif de niveau sera classé en « **Expert** ».

Toutefois, un jeune pratiquant la compétition et n'ayant pas tenté régulièrement un passage de flèche peut être classé en utilisant le tableau d'équivalence suivant :

niveau	expert	as	1	2	3
Blason de 40	De 361 à 410	De 301 à 360	De 231 à 300	De 151 à 230	150 ou moins
Blason de 60	De 481 à 520	De 391 à 480	De 291 à 390	De 191 à 290	190 ou moins

Remarque : les jeunes ayant obtenu la flèche jaune ou ayant fait des scores supérieurs à 410 (blason de 40) ou 520 (blason de 60) en compétition ne peuvent pas participer.

Un jeune inscrit dans un niveau qui n'est pas le sien, si l'erreur n'est pas décelée avant le début des tirs, sera exclu du classement.

A l'issue de ce tir de qualification, une finale de classement par rounds est organisée.

Les huit meilleurs archers de chaque catégorie sont sélectionnés pour les rounds

Chaque round se déroule en 3 volées de 3 flèches.

Pour les arcs à poulies, le dix réduit est appliqué, et ce pendant toute la durée du concours (tirs qualificatifs et rounds)

Tous les archers qualifiés pour les tirs de classement tirent jusqu'à la fin de la rencontre.

Départage des égalités :

durant les qualificatifs, suivant le nombre de 10 puis de 9.

durant les phases finales, une flèche de barrage est tirée pour départager les archers pour le passage en phase suivante.

Cas des poussins : Ils tirent obligatoirement sur blason de 122 et participent uniquement au tir qualificatif, leur classement est annoncé à l'issue de ce tir.



CERCLE SPORTIF DU PLESSIS BOUCHARD

Concours Spécial jeunes du val d'oise du 11 mars 2012

N° LICENCE	NOM	Prénom	Niveau					Date passage de la flèche (ou dernière tentative)
			3	2	1	As	expert	

Inscriptions toutes catégories : 4 euros

A ADRESSER AVANT LE 4 MARS 2012

COMPAGNIE / CLUB : **RESPONSABLE**

TEL :